Nantes Université

1 quai de Tourville - BP 13522
44 035 Nantes Cedex 1

MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉQUIPEMENT SPORTIF SUR LE SITE DE L'IUT DE LA ROCHE-SUR-YON



Dossier de Consultation des Entreprises

Lot N°12 PEINTURE

14 Septembre 2026

Bureau de contrôle:

Bureau Veritas

8 impasse René Fronk 85000 – La Roche Sur Yon
Pierrick THIBOUT - pierrick.thibout@bureauveritas.com

Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

ATAE – Coordinateur securité

12, avenue Jules Verne – 44230 Saint Sebastien sur Loire
Fabien ROUILLE – Frouille@atae.fr

Equipe de Maitrise d'Œuvre:

ABBA - Atelier Baste Batlle Architectes

16 rue Lally Tollendal - 75019 Paris
tel: 01 83 81 44 50 / Mail: Atelier@abba.archi

Claire Archimbaud Architecte

3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / agence@claire-archimbaud.fr

CCE

256 bis route de Coulonges 79000 Niort
tel 05 49 73 43 75 / contact@cce-associes.fr

SITEA

4 rue de la Palenne 17139 Dompierre-sur-Mer
tel: 05 46 34 13 24 / nantes@siteaconseil.fr

CLIMAT CONSEIL

10 route de la Torchaise 86580 Vouneuil Sous Biard
05 49 03 18 42 / secretariat@climat-conseil.com

B.A.-BOIS

3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / contact@ing-babois.fr

B.A.-BETON

3 rue du Bourgneuf – 79500 Melle
tel: 05 49 07 59 60 / contact@ing-babois.fr

GANTHA

12 boulevard Chasseigne - 86000 Poitiers
tel: 05 49 46 24 01 / contact@gantha.com

Sommaire

1 GENERALITES ---- **2**

2 TRAVAUX PREPARATOIRES ---- **5**

3 PEINTURE INTERIEURE ---- **6**

4 PEINTURE SUR PAROIS ---- **7**

5 OUVRAGES DIVERS ---- **9**

6 NETTOYAGE ---- **10**

Option : Lasure sur béton ---- **11**

7 TRAVAUX PREPARATOIRES ---- **11**

8 PEINTURE EXTERIEURE ---- **11**

Option : Lasure anti-graffiti sur béton ---- **12**

9 TRAVAUX PREPARATOIRES ---- **12**

10 PEINTURE EXTERIEURE ---- **12**

1 GENERALITES

1 1 Textes réglementaires.

Les travaux du présent lot sont soumis aux règles de construction et normes suivantes.
L'énumération ci-après, n'est pas limitative et vient préciser pour ce lot, les prescriptions générales du CCTP à ce sujet.
- DTU.
- DTU 42.1 : Réfection de façades par revêtements d'imperméabilité à base de polymères.
- DTU 59.1 : Travaux de peinture des bâtiments.
- DTU 59.2 : Revêtements plastiques épais sur béton.
- DTU 59.3 : Peinture de sol.
- DTU 59.4 : Mise en œuvre des papiers peints et des revêtements muraux.
- DTU 39 : Travaux de miroiterie-vitrerie
- Normes Françaises relatives aux travaux de peintures.
- NF T 30-608 : Peintures - Enduits de peinture pour travaux intérieurs.
- NF T 30-700 : Peintures - Revêtements plastiques épais.
- NF T 30-804 : Spécifications des peintures microporeuses.
- NF T 30-805 : Guide relatif aux produits de peinture.
- NF T 30-806 : Peintures et vernis - Schéma d'entretien.
- NF T 30-808 : Guide relatif aux produits de peinture et vernis.
- NF T 31-004 : Pigments - Minium pour peintures.
- NF EN 927-1 : Produit de peinture pour le bois extérieur.
- NF EN 1062-1 : Produit de peinture pour maçonnerie extérieure et béton.
- XP T 34-722 : Produit de revêtement pour maçonnerie extérieure et béton.
- NF T 36-005 : Classification des peintures, vernis et produits connexes.
- Lois, décrets et arrêtés, règlements et circulaires en vigueur à l'époque de la passation des marchés.
- Tous documents publiés postérieurement à l'établissement du présent dossier, connus et validés au jour de la remise des offres.
- Spécifications de l'union nationale des peintures et vitrerie de France.
- Cahier des charges complémentaires de peinture édition OTH de mars 1970.

1 2 Consistance des travaux.

Le présent lot comprend les travaux suivants :
- La visite des constructions existantes concernées par les travaux.
- Présence au rendez-vous de chantier d'une personne qualifiée de l'entreprise.
- Protections des travailleurs (garde-corps, étaiements provisoires, platelages et autres protections).
- L'amenée et le repli du matériel sur le site.
- Les moyens d'accès, échafaudage, nacelle escaliers intérieurs, extérieurs provisoire nécessaire au chantier.
- La reconnaissance des subjectiles.
- L'ensemble des travaux des documents particuliers du marché.
- Les protections des ouvrages et des bâtiments nécessaires pendant la durée des travaux, tels que les bâches provisoires en polyane ou toile et panneaux de bois, caches, calfeutrements, etc...
- La fourniture des produits propres à l'exécution des travaux.
- La fourniture de l'outillage, du matériel d'exécution ainsi que les échelles et échafaudages.
- La mise en peinture des surfaces de référence et des éprouvettes mobiles façonnées par les autres corps d'état.
- Réception des subjectiles avant application de ses peintures ou des ouvrages livrés antirouilles. En cas de réserve sur ces subjectiles, l'entrepreneur devra faire connaître ses réserves auprès de la maîtrise d'œuvre.
- L'impression des ouvrages extérieurs avant pose des ouvrages en collaboration avec le corps d'état concerné.
- Élimination des surfaces à peindre de toutes aspérités, taches d'huile, graisse et oxyde ou ciment, nœuds brûlés ou encollés.
- L'application des produits suivant prescriptions des normes et des documents particuliers du marché concernant l'état de finition, l'aspect mat, satiné, brillant et les coloris.
- Le nettoyage des salissures occasionnées par l'intervention du présent lot.
- Les ponçages à l'abrasif à l'eau et les ponçages spéciaux dans le cas de support le nécessitant.
- La remise en état des subjectiles, dans le cas de travaux d'entretien.
- Les raccords estimés nécessaires par la maîtrise d'œuvre, suite à l'intervention d'autres corps d'état, après achèvement des travaux de peinture.
- La préparation des métaux ferreux pour l'enlèvement de la rouille et de la calamine.
- En travaux d'entretien, les déplacements du mobilier, la dépose et repose des différents ouvrages.
- Les travaux de décapage du primaire ainsi que les travaux consécutifs de préparation des métaux ferreux.
- Les nettoyages consécutifs aux travaux exécutés par les autres corps d'état excepté dans le cas ou un lot

...Suite de "1 2 Consistance des travaux...."

nettoyage spécifique est prévu au présent marché.
- La dépose et la repose des appareils d'équipements, de lustrerie et des appareillages électriques.
- Les manutentions et équipements spéciaux nécessités pour permettre le libre accès aux subjectiles.
- La mise en chauffage des locaux pour l'exécution des ouvrages.
- La connaissance des prescriptions particulières des autres lots concernant les subjectiles.
- Les traitements nécessaires des bois exotiques, en particulier le dégraissage et les travaux préparatoires devront faire disparaître toutes les traces du chantier.
- L'élimination des peluches de bois par passage au papier de verre.
- La réfection des ouvrages défectueux constatés jusqu'à la réception définitive.
- Le traitements par joints acryliques entre les ouvrages et les plaques de plâtre.
- Les nettoyages sur appareils et appareillages divers ainsi que sur vitrages et sur les sols.
- Le nettoyage des ouvrages après réalisation.
- L'évacuation de l'ensemble des gravats du site à la décharge publique au fur et à mesure des travaux.
- Nettoyage d'achèvement des travaux.

1 3 Teinte des revêtements.

La Maîtrise d'Oeuvre se réserve le choix des teintes, toiles, revêtements... sans supplément de prix quelles que soient les teintes choisies avec éventuelle polychromie par pièce.
L'entreprise a à sa charge tous les rechampissages en découlant.
En général les grandes surfaces seront traitées en teintes claires et les petites surfaces en teintes vives.
Les différentes couches d'impressions seront de teintes différentes à définir en début de chantier dans le ton de la couche de finition.

1 4 Prescription des peintures.

Tous les travaux de peintures seront réalisés avec des produits couverts par une garantie décennale en ce qui concerne les revêtements dits extérieurs.

L'entrepreneur pourra proposer tout autre produit qui est prescrit pour les travaux de peinture courante, dans la mesure où ces produits sont de même niveau de qualité, conduisant à des aspects de finition possédant les mêmes performances telles que SEIGNEURIE GAUTIER, UNIKALO, JEFCO, TOLLENS, STO, SIKKENS ou équivalent.

Concernant les peintures décoratives et revêtements muraux, l'entreprise aura la liberté de proposer des produits équivalents aux prescriptions de marque du présent document ; mais elle devra obligatoirement préciser dans son bordereau la marque, le type et la référence du produit proposé et elle joindra à son offre une notice détaillée ainsi qu'un échantillon du produit. Seul la maîtrise d'œuvre sera habilitée à juger de l'équivalence du produit proposé par rapport à celui prescrit dans le descriptif.
L'entrepreneur devra obtenir des fabricants des produits retenus, un certificat garantissant les caractéristiques de ces produits, ainsi qu'un engagement assurant la responsabilité conjointe et solidaire du fabricant avec l'entrepreneur.

Concernant les travaux de façade en entretien, ces travaux respecteront en tous points la norme NF P 84.404 et le DTU 42.1, ainsi que les Cahiers des Clauses Techniques et fiches techniques et de mise en œuvre du fabricant de revêtement.
Les consommations indiquées dans le présent C.C.T.P. sont données pour des surfaces lisses. Elles sont à majorer en fonction du support et des conditions spécifiques du chantier. L'entreprise devra en tenir compte pour établir son offre.

1 5 Classe des travaux.

Les travaux de peintures seront exécutés conformément à la classe de travaux précisés dans les prescriptions.
En l'absence de définition, l'état de finition retenu est la finition B ; il en est de même en cas de non-définition de la nature de subjectiles.

1 6 Conditions pour l'exécution des travaux.

Si, au début ou au cours de l'exécution, l'entrepreneur constate que les conditions hygrométriques ou de températures de l'air ambiant ne sont pas conformes aux dispositions réglementaires, il en avisera par écrit le Maître d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre.
Le Maître d'ouvrage et la Maîtrise d'œuvre prescriront :
- soit l'ajournement des travaux jusqu'à ce que les conditions conformes d'hygrométrie et de température soient obtenues, en prorogeant le délai d'exécution en fonction de la date à laquelle l'application des enduits et la pose des revêtements pourra s'effectuer normalement,
- soit la mise en service d'un chauffage permettant la mise en température progressive des locaux nécessaires à l'exécution des travaux.

...Suite de "1 6 Conditions pour l'exécution des travaux...."

L'application des produits de peinture est assujettie à la satisfaction des clauses suivantes :
- Température ambiante supérieure à + 8 °C,
- Humidité ambiante inférieure à 70 % d'humidité relative,
- Température du support supérieure à + 5 °C,
- Humidité du support inférieure à 4 % en masse ou dans le cas de liants hydrauliques et 14 % dans le cas du bois.

Ces conditions seront maintenues après pose du revêtement. Les frais correspondant à l'obtention de ces conditions, notamment de ceux qui pourraient résulter du chauffage des locaux doivent être payés conformément clauses du C.C.A.P. Lorsque le chauffage du chantier est nécessaire pour la bonne marche des travaux, les frais afférents feront l'objet d'un accord préalable, conclu, sur proposition du Maître d'œuvre, entre le Maître d'ouvrage et les entrepreneurs des divers corps d'état intéressés.

1 7 Réalisation de surfaces témoins.

La maîtrise d'œuvre se réserve le droit de faire exécuter des essais suivant les différents types de subjectiles et suivant les teintes de son choix, sans toutefois que les surfaces de ces essais n'excèdent pas 2,00 m² par type d'ouvrage et de choix de coloris.
D'autre part des échantillonnages seront conservés, comme référence, jusqu'à l'achèvement des travaux.
Ils seront en nombre suffisant pour permettre de fixer le choix du Maître d'œuvre. Ils pourront être réalisés sous forme de panneaux et être entreposés en salle de réunion.

1 8 Mode de métré.

Les quantités présentent dans la cadre de bordereau sont mesurées pour la définition des surfaces développées à peindre de la manière suivante :
- Huisserie ou poteau avec chantplats : linéaire x 0.30 m.
- Vantaux de bloc-porte : surface x 2 faces x coef. 1.10.
- Plinthes : linéaire x 0.15 m.
- Trappe : surface x 1 face x coef. 1.10.
- Encadrement de baie ou tablette : linéaire x 0.40 m.
- Menuiserie fixe : surface hors-oeuvre x 2 faces x coef 1.10.
- Menuiserie ouvrante : surface hors-oeuvre x 2 faces x coef 1.30.
- Châssis mixte bois/métallique (pour 2 faces) hors volet et hors encadrement : surface x coef. 0.50.
- Barre d'appuis ou main-courante : linéaire x 0.15 m.
- Garde-corps à barreaux / lisses (pour 2 faces) : surface x coef. 1.50.
- Garde-corps orné (pour 2 faces) : surface x coef. 1.75.
- Garde-corps plein (pour 2 faces) : surface x coef. 2.00.
- Marche : surface vue x coef. 1.15.
- Grille (pour 2 faces) : surface x coef. 1.50.
- Volets pleins : surface x 2 faces x coef. 1.30.
- Volets à lames persiennées : surface x 2 faces x coef. 1.60.
- Bardage à clins (pour 1 face) : surface x coef. 1.10.
- Bardage alterné (pour 1 face) : surface x coef. 1.20.
- Brise-soleil à lames pleines (pour 2 faces) : surface x 2 faces x 1.10.

Ce mode de métré devra être respecté, les modifications éventuelles dû aux différences de mode de métré de l'entreprise, devront être gérées dans le prix unitaire du bordereau.

1 9 Gestion des déchets.

L'entreprise doit maintenir le chantier dans un état de propreté constant.
Les gravois, emballages, détritus et tous déchets seront descendus, sortis et évacués au fur et mesure de l'avancement.
Aucune incinération sur le chantier ne sera tolérée.

L'entreprise devra trier ces déchets avant l'évacuation à la décharge publique conformément à la réglementation.
Les bennes seront de nombre suffisant et seront soit compartimenté soit approprié à un type de déchets (métaux, cartons, gravats...)
Les bennes, le compartimentage, l'enlèvement et le droit de décharge sont à la charge des entreprises concernées.

1 10 Présentation des offres.

L'entreprise formulera obligatoirement son offre suivant la décomposition d'ouvrage figurant au bordereau en respect du CCTP, en décomposant le prix global en autant de postes détaillés qu'il y a de natures d'ouvrages exprimés.
Les quantités portées à ce bordereau ne sont pas contractuelles sauf stipulations contraires et doivent être

...Suite de "1 10 Présentation des offres...."

vérifiées par l'entreprise pour l'établissement de son offre forfaitaire.
Les prix unitaires exprimés en regard des articles tiendront compte d'un parfait achèvement de l'ouvrage.
Pour les produits ou matériaux décrits : (... ou équivalent), dans les articles prescriptifs, l'entreprise devra obligatoirement préciser les marques et joindre les fiches techniques des produits ou matériaux proposés dans son offre.

2 TRAVAUX PREPARATOIRES

2.1 Installation de chantier

2.1 1 Chauffage de chantier et déshumidificateur.

Fourniture, montage, démontage et double transport de chauffage type radiant, électrique soufflant ou autre de chantier pour exécution des travaux de finition y compris des autres lots (plâtre, sols, peinture, agencements, portes, mobiliers, etc...).
La maintenance et l'entretien ou le remplacement si nécessaire sont à la charge de l'entrepreneur du présent lot.
Si les conditions conformes d'hygrométrie ne sont pas respectées, il sera assuré une ventilation naturelle des locaux par ouverture partielle et provisoire des menuiseries en place ou si nécessaire à l'aide d'un dispositif type déshumidificateur si nécessaire devront être mis en œuvre par le titulaire et laissés en place jusqu'à réception des ouvrages concernés.
Les consommations seront à la charge du compte prorata.

► ***Localisation :***
Pour l'exécution des ouvrages de second oeuvre (cloisons, sols souples, peintures)

2.1 2 Dossier de chantier.

Intégration des frais pour établissement des dossiers de chantier comprenant le Dossier de Réservations, Dossier Technique et de Dossier des Ouvrages Exécutés.
Le Dossier Technique constituera le Dossier des Ouvrages Exécutés après visa de la maitrise d'œuvre, exécution de l'entreprise et les éléments amendant le dossier (complément de fiches, choix MOe, ...). Des dossiers comprendront respectivement les documents suivants sur le plan donné :

Dossier des Réservations sera transmis au Directeur de Chantier par courrier en 1 dossier papier, à la Maitrise d'œuvre, à l'ensemble des intervenants et entreprises par mail en 1 fichier PDF et DWG dès le début de la période de préparation pour approbation de la Maitrise d'œuvre, des entreprises et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de chapitre / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Plan de repérage avec code de repère,
- Dessin / Schéma à l'échelle avec côtes réelles des encombrements, référencé suivant code de repère.

Dossier Technique sera transmis au Directeur de Chantier par courrier en 1 dossier papier, à la Maitrise d'œuvre par mail en 1 fichier PDF et DWG pendant la période de préparation pour approbation de la Maitrise d'œuvre et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de chapitre / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Sommaire / Listing des produits à mettre en œuvre marques et gamme avec référence aux articles du CCTP,
- Plans de repérage, matériaux, coloris avec code de repère,
- Plans de calepinage avec code de repère,
- Fiches techniques et PV des produits mis en place référencé suivant code de repère.

Dossier des Ouvrages Exécutés sera transmis à la Maitrise d'ouvrages par courrier en 2 exemplaires papiers (1 Maître d'Ouvrage, 1 Contrôleur technique) et 1 Clé USB après réception à la Maitrise d'ouvrages et par mail en 1 fichier PDF et DWG à la Maitrise d'œuvre et constitué comme suit :
- Page de garde : Nom de l'entreprise / Numéro et intitulé de chapitre / Intitulé du dossier / Tableau des modifications avec indices et dates,
- Sommaire / Listing des produits à mettre en œuvre marques et gamme avec référence aux articles du CCTP mis à jour,
- Plans de repérage, matériaux, coloris avec code de repère mis à jour,
- Fiches techniques et PV des produits mis en place avec leur dimensions, fixations, ... référencé suivant code de repère,
- Polychromie, gamme retenue,
- Note d'entretien.

...Suite de "2.1 2 Dossier de chantier...."

Liste non exhaustive, compris tous autres éléments demandés par la Maitrise d'œuvre, le Maître d'ouvrage et les BET.

► ***Localisation :***
Pour les ouvrages et études du présent lot.

3 PEINTURE INTERIEURE

3.1 Peinture de sol

3.1 1 Peinture de sol époxy.

Exécution de peinture sur béton surfacé ou chape non peints, en travaux intérieurs neufs, travaux A en phase aqueuse type DURSOL EPOX HYDRO de chez JEFCO ou équivalent.
Préparation par dépoussiérage soigné par aspiration, nettoyage avec nettoyant dérochant acide, rinçage soigné, application d'une couche primaire de peinture époxydique dilué type DURSOL EPOX HYDRO, finition par application de deux couches de peinture époxydique.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol des locaux suivants :
- Local technique,
- Dégagement 2,
- Escalier central PMR.
Au R+1 :
En sol des locaux suivants :
- Local technique CTA,
- Dégagement 4.

3.1 2 Peinture de sol époxy - Signalétique de sol : 3 lignes continues et discontinue

Exécution de signalétique directionnelle ou d'espace par peinture sur béton surfacé ou chape non peints, en travaux intérieurs neufs, travaux A en phase aqueuse type DURSOL EPOX HYDRO de chez JEFCO ou équivalent.
Préparation par dépoussiérage soigné par aspiration, nettoyage avec nettoyant dérochant acide, rinçage soigné, application d'une couche primaire de peinture époxydique dilué type DURSOL EPOX HYDRO, finition par application de deux couches de peinture époxydique.
Fabrication de pochoir si besoin.

► ***Localisation :***
Au RDC :
En sol depuis l'entrée jusqu'au R+1 y compris dans l'escalier principal et jusqu'à la porte de la salle de musculation.
Devant l'escalier central.
Devant le Bar.

3.2 Travaux sur bois et dérivés intérieur en neuf

3.2 1 Vernis mate à 2 couches sur boiseries neuves.

Exécution de vernis mat transparent à 3 couches sur bois neuf et dérivés en travaux A intérieur à base de résines acrylique de type VERNIS AQUA MAT de chez SEIGNEURIE ou équivalent comprenant :
- Préparation par ponçage, époussetage, dégraissage,
- Impression par une couche de VERNIS AQUA MAT de chez la SEIGNEURIE ou équivalent,
- Finition par deux couches de VERNIS AQUA MAT de chez la SEIGNEURIE ou équivalent.

► ***Localisation :***
Au RDC et R+1 :
En finition des vantaux de porte replaqués en bois naturel et huisserie chêne des portes des locaux suivants :
- Vestiaires 01, 02,
- Sanitaires.
En finition vantaux vitrés, huisseries de portes et des dormant de châssis vitrés attenants en chêne des locaux suivants :

...Suite de "3.2 1 Vernis mate à 2 couches sur boiseries neuves...."

- Salle de musculation,
- Salle de Danse.
En finition des huisseries chêne et bois européen des portes des locaux.

3.2 2 Peinture satinée à 2 couches sur boiseries intérieures pré-imprimées.

Exécution de peinture satinée à 2 couches sur boiseries neuves intérieures pré-imprimées, phase aqueuse, travaux B type ELYOPUR LAQUE SATIN de chez SEIGNEURIE ou équivalent. Produits labellisés Ecolabel Européen.
Préparation par rebouchage, enduit non repassé, ponçage à sec et dépoussiérage, finition par deux couches de peinture garnissante demi-brillante aux résines alkydes.

► ***Localisation :***
En finition des vantaux des portes restantes.

3.2 3 Peinture satinée à 3 couches sur boiseries intérieures.

Exécution de peinture satinée à 3 couches sur boiseries neuves intérieures, phase aqueuse, travaux B type ELYOPUR LAQUE SATIN de chez LA SEIGNEURIE ou équivalent. Produits labellisés Ecolabel Européen.
Préparation par brossage des salissures, époussetage, impression nourrissante à base de résines alkydes type EXPRIM, rebouchage, enduit non repassé, ponçage à sec et dépoussiérage, finition par deux couches de peinture garnissante demi-brillante aux résines alkydes.

► ***Localisation :***
En finition des huisseries des portes restantes.
En finition des plinthes en sapin.

3.3 Travaux sur pvc et dérivés intérieur en neuf

3.3 1 Peinture satinée à 3 couches sur pvc neuf.

Peinture intérieure satinée à 3 couches sur pvc neuf, travaux B en phase aqueuse comprenant :
- Préparation du support par nettoyage, dégraissage, ponçage, dépoussiérage,
- Impression par une couche de peinture aux résines acryliques type FREITACCROCH,
- Finition par 2 couches de peinture satinée copolymères acryliques type ELYOPUR LAQUE SATIN de chez SEIGNEURIE ou équivalent.

► ***Localisation :***
Pour l'ensemble des canalisations pvc apparentes.

3.4 Travaux sur métaux et dérivés intérieur en neuf

3.4 1 Peinture brillante à 3 couches sur métaux neufs.

Exécution de peinture brillante intérieure à 3 couches sur métaux et dérivés neuf travaux B en phase solvant comprenant :
- Préparation par nettoyage, dégraissage, grattage de la calamine, brossage de la rouille, dépoussiérage,
- Impression par une couche de peinture aux résines alkydes FREITACCROCH de chez LA SEIGNEURIE ou équivalent,
- Finition par 2 couches de peinture brillante type FREITACOLOR de chez LA SEIGNEURIE ou équivalent.

► ***Localisation :***
Pour l'ensemble des tuyauteries cuivre apparentes.

4 PEINTURE SUR PAROIS

4.1 Préparation des support béton destiné à être peint

4.1 1 Ratissage sur enduit ciment.

Ratissage à l'enduit gras sur enduit ciment comprenant un dressage d'enduit garnissant appliqué à la lisseuse métallique ou la lame à enduire sur le support sain et sec pour obtention d'une planimétrie appropriée avec les

...Suite de "4.1 1 Ratissage sur enduit ciment...."

finitions.
Enduit de révision et de surfaçage à base de résines acrylique, compris ponçages soignés entre les couches.

► ***Localisation :***

Aux RDC et R+1 :
Sur les ouvrages béton : sous face de volées d'escalier y compris joues, sous face de paliers.
En sous face des planchers béton apparents (partiellement) y compris retombée de poutre : Hall, Salle de musculation.

4.2 Travaux sur plâtres et dérivés intérieur en neuf

4.2 1 Peinture velours à 3 couches sur murs en plaques de plâtre.

Exécution de peinture velours à 3 couches sur murs en plaque de plâtre, carreaux de plâtre et ouvrages ratissés, plâtres et dérivés en travaux neufs intérieurs, phase aqueuse, travaux B comprenant :
- Préparation par égrenage, époussetage, révision des joints, enduit non repassé, ponçage, époussetage,
- Impression diluée par une couche de peinture type SYLAQUA EVOLUTION PRIM, finition par deux couches de peinture,
- Finition par 2 couches de peinture velours aux résines acryliques type SYLAQUA EVOLUTION VELOURS de chez JEFCO ou équivalent, classe 1 de résistance à l'abrasion.

► ***Localisation :***

Aux RDC et R+1 :
En murs de l'ensemble des locaux.

4.2 2 Peinture mate à 3 couches sur plafonds en plaques de plâtre.

Exécution de peinture mate à 3 couches sur plafond en plaque de plâtre, carreaux de plâtre et ouvrages ratissés, plâtres et dérivés en travaux neufs intérieurs, phase aqueuse, travaux B comprenant :
- Préparation par égrenage, époussetage, révision des joints, enduit non repassé, ponçage, époussetage,
- Impression diluée par une couche de peinture type PRELUDE GRIP, finition par deux couches de peinture,
- Finition par 2 couches de peinture mate aux copolymères acryliques type ATLAS EXTREME de chez JEFCO ou équivalent, classe 1 de résistance à l'abrasion.

► ***Localisation :***

Au RDC :
En plafond béton ratissé y compris retombée de poutre (en complément des ilots en fibre de bois) dans les locaux suivants :
- Hall,
- Salle de musculation.
Nota : RAL 9004

En plafond plaque de plâtre y compris joue du Hall.

4.3 Travaux sur ciments et dérivés intérieur en neuf

4.3 1 Protection pour support poreux intérieur.

Exécution de protection sur support béton surfacé poreux, en travaux intérieurs, en phase aqueuse, comprenant :
- Préparation par grattage, lessivage, dépoussiérage soigné par aspiration, nettoyage avec nettoyant adapté, rinçage soigné.
- Finition : application de une couche de protection à base de copolymère acrylique en phase aqueuse type IMPERPRIM OH de chez JEFCO ou équivalent.

► ***Localisation :***

Aux RDC et R+1 :
En protection des refends béton laissé brut hors locaux techniques.

4.3 2 Peinture au pistolet sur mur ciment et dérivés.

Exécution de peinture mate sur mur béton, enduit de ciment, ou agglomérés de ciment, travaux neufs intérieurs, phase aqueuse, travaux C type FLASH MAT AIRLESS de chez JEFCO ou équivalent.
Préparation par égrenage, brossage et dépoussiérage, finition par application pneumatique d'une couche croisée de peinture aux résines acryliques.

► ***Localisation :***

Au RDC :
En mur, dans les locaux suivants :

...Suite de "4.3 2 Peinture au pistolet sur mur ciment et dérivés...."

- Local technique,
- Stockage MS,
- Local Ménage.

4.3 3 Peinture au pistolet sur plafond ciment et dérivés.

Exécution de peinture mate sur plafond béton, enduit de ciment, ou agglomérés de ciment, travaux neufs intérieurs, phase aqueuse, travaux C type FLASH MAT AIRLESS de chez JEFCO ou équivalent.
Préparation par égrenage, brossage et dépoussiérage, finition par application pneumatique d'une couche croisée de peinture aux résines acryliques.

► ***Localisation :***

Au RDC :
En plafond, dans les locaux suivants :
- Local technique,
- Local Ménage.

4.4 Signalétique en peinture

4.4 1 Signalétique Lettrage au pochoir par Peinture mate

Exécution d'une signalétique de lettrage et chiffre de hauteur 30 cm par peinture sur mur béton, enduit de ciment lissé ou taloché, ou agglomérés de ciment, travaux neufs intérieurs, phase aqueuse, travaux B, finition mate type PANTEX 900 de chez SEIGNEURIE ou équivalent comprenant :
- Fabrication d'un pochoir, police et taille suivant plan fourni par l'architecte,
- Préparation par égrenage, ébavurage pour les agglomérés, brossage, dépoussiérage, dégrossissage, révision, ponçage et dépoussiérage et
- Finition par application de deux couches de peinture mate pochée acrylique.

► ***Localisation :***

Au RDC :
En murs pour signalétique d'orientation, dans le Hall, Dégagements 1 et 3.

5 OUVRAGES DIVERS

5.1 Travaux divers

5.1 1 Bande podotactile en clou inox.

Fourniture et pose de bandes podotactiles pour signal d'éveil de vigilance en clou inox de chez TACTIFRANCE ou équivalent sur une largeur 420 mm comprenant :
- Réception du support, nettoyage et époussetage,
- Percement, gabarit et réglages,
- Clou en inox qualité 316 avec tige filetée type TACTIPICOT ou TACTINOX de chez TACTIFRANCE ou équivalent, motif des reliefs ou stries au choix de l'architecte et sans supplément de prix,
- Pose scellée dans les trous à la colle polyuréthane. Conformément à la norme NF P98-351- août 2010 et les recommandation du fascicule P98-350 de l'AFNOR.
- Nettoyage et élimination des traces de colle après exécution.

► ***Localisation :***

En haut des deux volées de l'escalier central.

5.1 2 Nez de marche rapportée en alu

Fourniture et pose de nez de marche rapporté en aluminium strié de dimension 40 x 20 mm type NEZ DE MARCHE ALU N91 de chez TACTIFRANCE ou équivalent, avec fixation mécanique par visseries adapté au support. Compris coupes et chutes.

► ***Localisation :***

Du RDC au R+1 :
En nez de marches de l'escalier central.

5.1 3 Peinture sur première et dernière contremarche pour réglementation PMR.

Application sur la première et dernière contremarche de peinture sur ouvrage béton neuf, de peinture adaptée au type de support, en plusieurs couches si nécessaire sur hauteur réglementaire compris toutes sujétions de

...Suite de "5.1 3 Peinture sur première et dernière contremarche pou..."

calfeutrement des ouvrages adjacents. Coloris au choix de l'architecte sans restriction de prix, tout en permettant un contraste suffisant.

► ***Localisation :***

Sur les premières et dernières contremarches de chaque volées de l'escalier central.

6 NETTOYAGE

6.1 Nettoyage

6.1 1 Nettoyage général en fin de chantier : première passe Début d'OPR

Réalisation de nettoyage général et complet de fin de travaux à chaque phase de travaux par premier nettoyage au début des opérations de réception comprenant :
- Lavage et effacement de toutes les traces confondues (colle, MAP, plâtre, joints, ...) et éventuels déchets résiduels de l'ensemble des autre lots avec des produits appropriés n'attaquant pas les support.
- Dépoussiérage et nettoyage de l'ensemble des ouvrages intérieurs : menuiseries extérieures, châssis de toit, menuiseries intérieures, volet roulant, stores, placards, garde-corps, escaliers, luminaires, miroirs, mobiliers ...
- Dépoussiérage et nettoyage de l'ensemble des ouvrages extérieurs : menuiseries extérieures, balcon, circulations extérieures, soubassements, murets, garde-corps, escaliers, serrurerie, luminaires, mobiliers ...
- Lavage et nettoyage des verres et glaces intérieurs et extérieurs y compris en toiture, sur les deux faces avec les produits détergents et les moyens mécaniques que l'entreprise jugera les plus appropriés, compris profil et drainage.
- Balayage, passage de l'aspirateur et lavage des sols et plinthes, compris grattage et éventuellement passage au grès.
- Nettoyage des sols de toute nature à l'aide d'une serpillère humidifiée à l'eau claire.
- Nettoyage des appareils sanitaires et électriques et équipements comprenant l'enlèvement des étiquettes, lavage et effacement de toutes traces avec des produits appropriés n'attaquant pas le revêtement.
- Nettoyage des revêtements muraux de toute nature (parois agro-alimentaires, revêtements vinyle, surfaces peintes, revêtements plastiques, etc...) et de plafonds de toute nature par lavage et effacement de toutes traces.

► ***Localisation :***

Pour l'ensemble des bâtiments.

6.1 2 Nettoyage général en fin de chantier : seconde passe Remise des clés

Réalisation de nettoyage général et complet de fin de travaux à chaque phase de travaux par un deuxième nettoyage après exécution des travaux en réserves pour à la remise des clés au maître d'ouvrage comprenant :
- Reprise du lavage et effacement de toutes les traces confondues (colle, MAP, plâtre, joints, ...) et éventuels déchets résiduels de l'ensemble des autre lots avec des produits appropriés n'attaquant pas les support.
- Reprise du nettoyage de l'ensemble des ouvrages intérieurs : menuiseries extérieures, châssis de toit, menuiseries intérieures, volet roulant, stores, placards, garde-corps, escaliers, luminaires, miroirs, mobiliers ...
- Reprise du nettoyage de l'ensemble des ouvrages extérieurs : menuiseries extérieures, balcon, circulations extérieures, soubassements, murets, garde-corps, escaliers, serrurerie, luminaires, mobiliers ...
- Reprise du nettoyage des verres et glaces intérieurs et extérieurs y compris en toiture, sur les deux faces avec les produits détergents et les moyens mécaniques que l'entreprise jugera les plus appropriés, compris profil et drainage.
- Reprise du balayage, passage de l'aspirateur et lavage des sols et plinthes, compris grattage et éventuellement passage au grès.
- Reprise du nettoyage des sols de toute nature à l'aide d'une serpillère humidifiée à l'eau claire.
- Reprise du nettoyage des appareils sanitaires et électriques et équipements comprenant l'enlèvement des étiquettes, lavage et effacement de toutes traces avec des produits appropriés n'attaquant pas le revêtement.
- Reprise du nettoyage des revêtements muraux de toute nature (parois agro-alimentaires, revêtements vinyle, surfaces peintes, revêtements plastiques, etc...) et de plafonds de toute nature par lavage et effacement de toutes traces.
- Nettoyage après pose d'équipement spécifiques hors marché.

► ***Localisation :***

Pour l'ensemble des bâtiments.

OPTION

7 TRAVAUX PREPARATOIRES

7.1 Installation de chantier

7.1 1 Moyen d'intervention

Montage, démontage et double transport d'un moyen d'intervention (échafaudage, nacelle, ...) approprié et au choix de l'entreprise pour exécution des travaux de façade en hauteur compris démontage et remontage partiels pour adaptation à la hauteur du travail à exécuter et tous déplacements nécessaires au sol.
Signalisation de sécurité si nécessaire.
Bâchage de la façade derrière l'échafaudage avec film polyane ou bâche en toile protection, compris protection des baies.
Protection en sol par film polyane ou une fine couche de sable propre et sec.
Moyen de levage éventuel pour interventions ponctuelles.

► ***Localisation :***
Prestation ajoutée dans le cadre de l'option :
Pour l'exécution des lasure de façades.

8 PEINTURE EXTERIEURE

8.1 Travaux sur ciments et dérivés extérieur neuf

8.1 1 Lasure sur béton

Exécution d'une lasure satinée à base de résine acrylique sur béton, travaux neufs extérieurs B, phase aqueuse, comprenant :
- Réception du support, reconnaissance du support et vérification de la prescription,
- Traitement anticryptogamique avec un fongicide et algicide en solution type LIQUIDE 542.
- Ponçage ponctuelle si nécessaire,
- Impression par application d'une couche d'impression acrylique type KUBIK'O FIXATEUR dilué.
- Finition par application de deux couches de lasure acrylique pigmenté en phase aqueuse type KUBIK'O de chez SEIGNEURIE ou équivalent, classé D1.
- Compris éventuelle polychromie au choix de l'architecte sans aucune plus value.

► ***Localisation :***
Prestation ajoutée dans le cadre de l'option :
Sur les façades béton du RDC y compris les poteaux.

OPTION

9 TRAVAUX PREPARATOIRES

9.1 Installation de chantier

9.1 1 Moyen d'intervention

Montage, démontage et double transport d'un moyen d'intervention (échafaudage, nacelle, ...) approprié et au choix de l'entreprise pour exécution des travaux de façade en hauteur compris démontage et remontage partiels pour adaptation à la hauteur du travail à exécuter et tous déplacements nécessaires au sol.
Signalisation de sécurité si nécessaire.
Bâchage de la façade derrière l'échafaudage avec film polyane ou bâche en toile protection, compris protection des baies.
Protection en sol par film polyane ou une fine couche de sable propre et sec.
Moyen de levage éventuel pour interventions ponctuelles.

► ***Localisation :***
Prestation ajoutée dans le cadre de l'option :
Pour l'exécution des lasure de façades.

10 PEINTURE EXTERIEURE

10.1 Travaux sur ciments et dérivés extérieur neuf

10.1 1 Protection permanente satinée anti-graffiti sur béton

Exécution d'une protection satinée anti-graffiti bi-composant à base de résine polyuréthane en phase aqueuse sur béton, permanente (ne nécessitant pas d'être réappliquer avec enlèvement de graffiti) type ANTIGRAFFITI GUARD de chez GUARD INDUSTRIE ou équivalent, travaux neufs extérieurs B comprenant :
- Réception du support, reconnaissance du support et vérification de la prescription,
- Mise en place d'échafaudage roulant ou fixe si nécessaire, à préciser dans le bordereau.
- Préparation du support : dépoussiérage, dégraissage et séchage,
- Nettoyage (en nombre suffisant jusqu'à enlèvement de toute les tâches) en solution type CLEAN'GUARD ES de chez GUARD INDUSTRIE ou équivalent,
- Impression par une couche d'impression acrylique type PRIMAIRE GUARD de chez GUARD INDUSTRIE, application à la brosse au rouleau ou au pulvérisateur HVLP et conforme au préconisation du fabricant,
- Protection par deux couches en 2 passes chacune du vernis bi-composant à base de résine polyuréthane en phase aqueuse type ANTIGRAFFITI GUARD de chez GUARD INDUSTRIE ou équivalent, application à la brosse au rouleau ou au pulvérisateur HVLP et conforme au préconisation du fabricant.

► ***Localisation :***
Prestation ajoutée dans le cadre de l'option :
Sur les façades béton du RDC y compris les poteaux.